L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE. 28 SEPTEMBRE 1886.

LE DIVORCÉ ET SON EX-ÉPOUSE.

Les hommes (disait une cnialnière,) c'est le contraire des poulets ; plus ils sont vieux, plus ils sont tendres ; pensée qui prouve bien que si cette artiste du fourneau se connaissait en poulets, ce qui est assez naturel, elle se connaissait aussi en hommes.

Et à l'appui de la réflexion ci-dessus, citons l'exemple de Bondonneau, homme divorcé et toujours tendre pour celle dont il regrette amèrement de s'être séparé. A plus de cinquante ans d'âge, dont il jouit pour l'instant, il s'est jeté dans les aventures les plus juvéniles pour arracher son ex-épouse à Picambès, un Bordelais qui devait prendre, dans les délais légaux, la succession conjugale de Bondonneau. Il a trouvé mauvaises les tentatives de celui-ci, auprès de celle sur laquelle il n'a plus aucun droit ; de là une altercation, puis une paire de gifles appliquées par le Bordelais à l'ex-époux de sa future à lui ; Bondonneau, brave comme un autre, mais à son heure, voulait une réparation par les armes, à l'instant même ; Picambès se déclarait prêt à la donner le lendemain, refusant absolument de se battre à la chandelle, ce qui est cependant moins dangereux qu'à l'épée ; de sorte que Bondonneau, craignant peut-être la nuit qui porte conseil, s'est appuyé sur le prétendu refus de satisfaction pour en demander une, moins chevaleresque, au commissaire de police.

—J'ai en tort, Monsieur, j'ai eu tort, je le reconnais, dit notre Bordelais avec l'accent du terroir ; je suis de Bordeaux et j'ai agi comme si j'étais.... des environs ; j'aurais dû me battre sur-le-champ avec Monsieur.

Le Commissaire—Je n'accepte pas vos regrets d'avoir refusé de vous battre en duel.

Picambès (vivement)—La nuit même, monsieur le commissaire.

Le Commissaire—Peu importe.

Picambès—Il m'importe beaucoup, je suis de Bordeaux et je tiens à ce qu'on sache que je me mettais à la disposition de Monsieur pour le lendemain, comme cela se fait toujours ; quoi qu'il en soit, je regrette....

Le Commissaire—Si vous regrettez les souffleté que vous avez portés à Monsieur, il acceptera vos excuses et l'affaire sera terminée.

Picambès—Oh ! pour ceci, non ; je suis de Bordeaux et je ne saurais....

Le Commissaire—C'est bien ! pourquoi avez-vous frappé le plaignant ?

Picambès—Eh donc ! figurez-vous que mon gaillard....

Bondonneau—Je ne suis pas votre gaillard.

Le Commissaire—N'interrompez pas.

Bondonneau—Je tiens à ce qu'on sache que je ne suis pas le gaillard de personne.

Picambès—Je retire le mot et reconnais ces un tailleur ; alors ayant touché pour son patron une facture de 340 francs, il a gardé l'argent, dont il nous a demandé comme ça, au petit Protat et à moi, si nous connaissions la mer, dont lui ayant dit que non, il nous a emmenés à Orléans.

Le Commissaire—Pour voir la mer ?

Le Gendarme—Nous avons bien, pas loin d'ici, la commune de Mer, mais qui ne peut pas beaucoup donner une idée de l'Océan.

Le Commissaire—Continue !

Rouvier—Alors, m'sieu, que Chevalier nous dit qu'à Orléans, nous ferions du commerce pour gagner de l'argent.

Le Commissaire—Quel commerce ?

Rouvier—Le commerce des cochons d'Inde. Nous voulions bien ; alors, nous v'là donc à Orléans ; Chevalier nous mène dans un hôtel pour loger dont on lui demande de payer quinze jours d'avance ; il paye, et nous couchons. Le lendemain, nous allons voir Jeanne d'Arc, la cathédrale, les rues.... et finalement, nous nous disons : "Maintenant qu'on a tout vu, faut commencer le commerce des cochons d'Inde." C'est le lendemain que nous disons ça ; alors, voilà qu'à l'hôtel il y avait là un monsieur qui avait une grosse voix, et qui crie : "Eh ! les gamins avez-vous des papiers ?" Nous répondons : "Oui."

Le Commissaire—Est-ce que vous en aviez ?

Rouvier—Moi j'avais mon certificat de vaccin, Chevalier son livret et Protat son acte de naissance. Tout de même, ça nous a fichu la frousse et nous avons été tout de suite au chemin de fer, dont nous sommes partis pour Tours.

Le Commissaire—Bien que Chevalier eût payé quinze jours d'avance.

Rouvier—Oui, mais ayant la frousse fallait bien filer ; c'est comme ça que nous n'avons pas fait le commerce des cochons d'Inde.

Le Commissaire—Bien, vous voilà à Tours, après ?

Rouvier—Après, Chevalier nous mène encore dans un hôtel et puis il me donne une pièce de 100 sous, en me disant d'aller chercher un paquet de cigarettes ; quand je reviens à l'hôtel, on me dit que les autres étaient partis. Pour lors me v'là à Tours avec le reste de l'argent des cigarettes : 4 fr. 50, je me dis : "Qu'est-ce que je vais devenir ?" Tout de même, voulant retourner à Paris, je prends un billet pour Vouvray, qui est à deux lieues de Tours, je monte dans un wagon où il n'y avait personne et, à chaque station, je me cachais sous la banquette, me disant : "J'irai comme ça jusqu'à Paris." Mais pas du tout, le train n'allait que jusqu'à Orléans.

A Orléans, moi qui ne savais pas ça, j'étais sous la banquette, croyant que le train allait repartir, dont c'est là qu'on m'a trouvé.

Le Commissaire—Eh bien, mon garçon, on va te mener à Paris où tu trouveras en arrivant quelqu'un qui te conduira à la Roquette en attendant que toi et tes camarades soyez conduits à la police correctionnelle.

Faudra-t-il attribuer au goût du jour pour les voyages, le succès qu'obtiendra certainement devant les Tribunal, le récit de notre jeune aventurier ?

Il y a lieu de croire que ses aventures elles-mêmes suffiront à assurer ce succès et que, mode ou non, un joyeux accueil est assuré à un semblable récit.

LE MOUCHOIR DU CHARRETIER.

Le mot qu'on a peut-être le plus détourné de son sens, c'est le mot "amour-propre ;" les uns le définissent : "amour de soi, en ce que l'homme a de plus délicat, c'est-à-dire l'amour de ce qui paraît aller à une satisfaction de l'esprit ;" l'Académie nous dit que l'amour-propre, bien entendu, "est le fondement de nos vertus et le mobile de beaucoup de bonnes actions." De sorte qu'en prenant ces définitions à la lettre, le charretier que voici devant le commissaire de police, en voulant relever, d'un coup de fouet, son mouchoir tombé à terre, au lieu de le ramasser tout bêtement avec sa main, et ce, par amour-propre, ainsi qu'il le déclare, ce charretier aurait obéi à un sentiment délicat le menant à une satisfaction de l'esprit, et étant le fondement de plusieurs de ses vertus et de beaucoup de ses bonnes actions.

N'insistons pas sur la satisfaction de l'esprit dans l'exécution du tour d'adresse susindiqué ; quant à l'une des bonnes actions de notre charretier, elle a consisté à cingler à coups de fouet la figure d'un obligeant vieux monsieur qui voulait relever et lui donner le mouchoir, objet de ses efforts.

Le vieux monsieur racoute le fait :

—Passant rue Saint-Jacques, dit-il, j'entends des rires partant d'un petit rassemblement ; je m'approche pour savoir ce qu'il y avait ; c'était un charretier qui avait, à ce qu'il paraît, laissé tomber son mouchoir et qui voulait le retrouver avec le bout de son fouet, pour ne pas descendre de sa charrette ; ne pouvant pas l'atteindre, ça faisait rire le monde et on criait : "L'aura ! l'aura pas !" Voulant absolument l'avoir sans aller ramasser, le charretier s'allonge à plat ventre sur sa charrette, tend le bras le plus possible et atteint le mouchoir. Alors les cris recommencent : "L'aura ! l'aura pas !" Finalement, il parvient à passer le bout de son fouet sous le mouchoir, il l'amène avec précaution sur le pavé ; "Ah ! il l'a !" Pas du tout ; le mouchoir, qui ne tenait pas beaucoup, retombe et s'en va plus loin ; alors voilà des rires qu'on s'en tenait le ventre, vu que le charretier jurait à faire trembler le ciel et la terre.

Comme son fouet n'était plus à portée du mouchoir, on croit qu'il va descendre et la foule, qui s'augmentait toujours, crie : "Descendra ! descendra pas ?" En effet, il s'en était à ne pas descendre ; alors il se met à fouetter le mouchoir à grands coups pour l'enlever avec la mèche du fouet ; impossible et le voilà dans une véritable rage, et les coups de fouets de redoubler à tour de bras, et clic ! et clac ! et fouette donc ! et vo donc !

Moi, je me dis : "Ce pauvre homme ! il a bien gagné son mouchoir ;" là-dessus, je le ramasse pour le lui rendre. "Touche pas !" qu'il me crie comme un forcené. Je me relève tenant le mouchoir, et je reçois en pleine figure une grêle de coups de fouet avec accompagnement de jurements et de grossièretés : "Vieux chien ! vieille rosse ! vieille bête ! de quoi que tu te mêles ? Veux-tu remettre mon mouchoir par terre ..." Enfin, tout le monde était indigné ; on voulait tomber sur lui, mais des agents sont arrivés et l'on conduit au poste.

Le Commissaire (à l'inculpé)—On n'a pas idée d'une pareille brutalité ; voilà un brave homme, un vieillard, qui veut vous rendre un service et vous le remercie à coups de fouet.

L'inculpé—Il se mêle de ce qui ne le regarde pas ; si j'avais voulu ramasser mon mouchoir, je n'avais pas besoin de lui.

Le Commissaire—Voilà tout ce que vous trouvez à dire comme excuse.

L'inculpé—C'est le sale vieux qu'il faisait qui est cause de ça ; j'étais enrhumé que le nez me coulait comme une fontaine ; je tire mon mouchoir : paf ! un coup de vent qui me l'arrache de la main, et le nez me coulait ; je veux l'attraper avec mon fouet.

Le Commissaire—Oui, nous connaissons les détails.

L'inculpé—Ils étaient là, un tas de serins, qui se fichaient de moi : "L'aura ! l'aura pas !" c'est donc de la bêtise que j'ai pris entêté, chacun a son amour-propre ; et le voilà, de la bêtise en bêtise, jusqu'à ce qu'il en arrive à ne plus connaître d'amour-propre.

Le Commissaire—Vous êtes donc de Tours, vous les trois ?

Rouvier—Non m'sieu, nous sommes de Paris.

Le Commissaire—Alors, comment étiez-vous à Tours ?

Rouvier—Voilà, m'sieu, parce que le petit Chevalier est garçon pour les courses chez un tailleur ; alors ayant touché pour son patron une facture de 340 francs, il a gardé l'argent, dont il nous a demandé comme ça, au petit Protat et à moi, si nous connaissions la mer, dont lui ayant dit que non, il nous a emmenés à Orléans.

Le Commissaire—Pour voir la mer ?

Le Gendarme—Nous avons bien, pas loin d'ici, la commune de Mer, mais qui ne peut pas beaucoup donner une idée de l'Océan.

Le Commissaire—Continue !

Rouvier—Alors, m'sieu, que Chevalier nous dit qu'à Orléans, nous ferions du commerce pour gagner de l'argent.

Le Commissaire—Quel commerce ?

Rouvier—Le commerce des cochons d'Inde. Nous voulions bien ; alors, nous v'là donc à Orléans ; Chevalier nous mène dans un hôtel pour loger dont on lui demande de payer quinze jours d'avance ; il paye, et nous couchons. Le lendemain, nous allons voir Jeanne d'Arc, la cathédrale, les rues.... et finalement, nous nous disons : "Maintenant qu'on a tout vu, faut commencer le commerce des cochons d'Inde." C'est le lendemain que nous disons ça ; alors, voilà qu'à l'hôtel il y avait là un monsieur qui avait une grosse voix, et qui crie : "Eh ! les gamins avez-vous des papiers ?" Nous répondons : "Oui."

Le Commissaire—Est-ce que vous en aviez ?

Rouvier—Moi j'avais mon certificat de vaccin, Chevalier son livret et Protat son acte de naissance. Tout de même, ça nous a fichu la frousse et nous avons été tout de suite au chemin de fer, dont nous sommes partis pour Tours.

Le Commissaire—Bien que Chevalier eût payé quinze jours d'avance.

Rouvier—Oui, mais ayant la frousse fallait bien filer ; c'est comme ça que nous n'avons pas fait le commerce des cochons d'Inde.

Le Commissaire—Bien, vous voilà à Tours, après ?

Rouvier—Après, Chevalier nous mène encore dans un hôtel et puis il me donne une pièce de 100 sous, en me disant d'aller chercher un paquet de cigarettes ; quand je reviens à l'hôtel, on me dit que les autres étaient partis. Pour lors me v'là à Tours avec le reste de l'argent des cigarettes : 4 fr. 50, je me dis : "Qu'est-ce que je vais devenir ?" Tout de même, voulant retourner à Paris, je prends un billet pour Vouvray, qui est à deux lieues de Tours, je monte dans un wagon où il n'y avait personne et, à chaque station, je me cachais sous la banquette, me disant : "J'irai comme ça jusqu'à Paris." Mais pas du tout, le train n'allait que jusqu'à Orléans.

A Orléans, moi qui ne savais pas ça, j'étais sous la banquette, croyant que le train allait repartir, dont c'est là qu'on m'a trouvé.

Le Commissaire—Eh bien, mon garçon, on va te mener à Paris où tu trouveras en arrivant quelqu'un qui te conduira à la Roquette en attendant que toi et tes camarades soyez conduits à la police correctionnelle.

Faudra-t-il attribuer au goût du jour pour les voyages, le succès qu'obtiendra certainement devant les Tribunal, le récit de notre jeune aventurier ?

Il y a lieu de croire que ses aventures elles-mêmes suffiront à assurer ce succès et que, mode ou non, un joyeux accueil est assuré à un semblable récit.

SI JEUNES ET DÉJÀ VOYAGEURS !

Le train venant de Tours, à destination d'Orléans, est en gare de cette ville depuis une demi heure. Un homme de service fait la visite intérieure des wagons, trouve un gamin blottis sous une banquette et appelle un gendarme qui se promène sur le trottoir longeant la voie.

Le Gendarme (au gamin)—Vos papiers, jeune homme !

Et le jeune homme exhibant, pour tout papier, un certificat de vaccin, le gendarme le conduit au bureau du commissaire de police de la gare.

Le Commissaire—Comment te nommes-tu ?

Le Gamin—Emile Rouvier, m'sieu.

Le Commissaire—Ton âge ?

Rouvier—Douze ans, m'sieu.

Le Commissaire—Comment te trouvais-tu sous une banquette d'un train arrivant de Tours ?

Rouvier—M'sieu, parce que mes camarades m'ont lâché à Tours

Le Commissaire—Quels camarades ?

Rouvier—Le petit Chevalier et le petit Protat.

Le Commissaire—Vous êtes donc de Tours, tous les trois ?

Rouvier—Non m'sieu, nous sommes de Paris.

Le Commissaire—Alors, comment étiez-vous à Tours ?

Rouvier—Voilà, m'sieu, parce que le petit Chevalier est garçon pour les cour-

Encore une légende qui s'en va.

Décidément, l'on ne peut plus compter sur rien en ce pays de France : la foi se meurt, les croyances s'évaporent, les légendes se transforment en opérettes, les convictions politiques allez-mêmes s'émollissent devant une ambassade ou un bureau de tabac, et l'on trouve du gibier dans la plaine Saint-Denis ! Il fut un temps ou Dumas père, dont on n'a jamais contesté la véracité comme narrateur, pouvait amuser toute une génération en racontant l'odyssée de quatre chasseurs parisiens qui arrivaient à grand'peine à prendre une grenouille dans la plaine, après des prodiges de ruse, de patience et de fatigue ! Ce temps n'est plus. Il est aujourd'hui prouvé par les documents les plus authentiques qu'on y a vu des perdreaux, tué des cailles, manqué des alouettes, sans parler de l'exploit prodigieux que voici :

Depuis quelque temps, les chasseurs de Gennevilliers (la passion n'a pas de patrie) avaient remarqué les airs mystérieux du garde champêtre, on l'interrogeait sur la chasse.

—Eh bien ! père Guerrier, y aura-t-il du gibier à l'ouverture ?

—Pardi, répondait-il d'un ton un peu narquois, car je suis sûr qu'il y a un vrai lièvre dans le chou ; du côté du pont d'Epinay, j'ai entendu une perdrix qui rappelait dans les vignes, et une caille qui chantait dans les aloès.

—Et le lapin, qu'est-ce qu'il chantait, cette caille ? demande le cabaretier d'*un point du jour*, chez lequel avait lieu cette mémorable conversation.

Le père Guerrier baissa la tête. Comme garde champêtre, il était vigilant, actif, infatigable, mais comme pratique il avait toujours *Au point du jour* une ardoise terriblement chargée. Il fait si chaud et il y a si peu d'ombre dans la presqu'île de Gennevilliers !

—Elle cantait : *Pain tes dettes ! Pain tes dettes !* reprit l'implorable cabaretier.

—Voyons, Havard, s'écria le garde, ce que vous faites là n'est pas d'un gentilhomme. Vous voyez que je suis en société, et vous en profitez pour me faire une *crosse*. Vous savez bien que ce n'est qu'à l'ouverture que j'ai quelques petits profits et que je vous paierai tout aussitôt. Si je voulais vendre à des messieurs de Paris un renseignement que je garde pour les amis du pays, j'aurais plus de pièces d'or dans mes poches qu'il n'en faudrait pour payer toute votre boutique.

L'entraîne menaçait de tourner mal. Les amis s'interposèrent. On se réconcilia autour d'un vermouth sans sou.

Quelque temps après, Havard, qui, on demanda au père Guerrier son secret.

—Eh bien ! puisque vous êtes des bons enfants, je vas vous le dire ; mais n'en dites rien aux autres, vous ne voudriez pas me faire du tort. Pas vrai ? Eh bien ! il y a un sanglier sur le territoire de la commune !

Tous les assistants s'esclaffèrent de rire, Havard plus fort que les autres.

—Si tu nous le fais seulement voir, j'offre l'arcicoss.

—Topé ! dit Guerrier en tendant sa grosse main.

Havard laissa tomber la sienne, et pris d'honneur il ajouta :

—Si tu fournis le rôti, moi je fournis la liquide, et du vrai, du pur bourgogne que je vas chercher en échange de leurs

Chacun, saisi démulation, s'engagea pour un plat de sa façon.

—Rien tant que vous voudrez, répétait Guerrier, je vous mènerai à la bauge, et vous n'êtes pas des maladroits, nous savons du lard en fameux saindoux pour notre hiver ; car ce particulier-là, vous savez, il est gras comme un moine, sauf votre respect.

—Mais s'il dégue ?

—Pas de danger ; il se trouve trop bien où il est. Vous connaissez ces plants de chour haute comme des hommes et ces artichauds qui forment une vraie forêt, grâce à la gadoue de Paris qu'on nous amène ici par des tubes *acoustiques*. Eh bien c'est dans un de ces petits canards, qu'on a pu, en trois mètres de terre et un bois d'artichauds, qu'il a fait sa demeure depuis trois semaines. Ce qu'il s'en est fourré, c'est rien de le dire, au point que j'ai pensé un instant que mon devoir serait remettre d'ouvrir les propriétaires. Heureusement que j'ai réfléchi que mon devoir de garde champêtre était aussi de protéger le gibier de la commune avant l'ouverture. Enfin, vous verrez, je ne vous dis que ça.

Guerrier tint parole. On trouva le sanglier dans un petit ruisseau dont il avait fait un beau lit de fange, au milieu des artichauds.

Les délices de Capoue l'avaient amolli, il se laissa fouiller sans résistance, pressé par trois hommes.

On juge quel triomphe et quel festin suivirent ou si beau fait d'armes. On en parlera longtemps *Au point du jour*.

Maintenant, si d'aventure vous entendiez dire que ce récit est une pure histoire, que ce fameux pugot n'était qu'un sanglier privé, échappé de la bauge d'un saltimbanque ou du château d'Epinay, n'en croyez rien ! le Zolle ne peut être qu'un envieux, un sycophante vexé de n'avoir pas été invité au banquet.

P. D.

(Dans la *Chasse Illustrée* de Paris)

GÉOLOGIE.—Dans la séance du 6 septembre de l'Académie des Sciences, de Paris, M. Bertrand a présenté, au nom de M. de Quatrefages, une note de M. le marquis de Nadaillac sur un tombeau qui vient d'être découvert en Belgique, dans une formation quaternaire. Cette découverte a été faite par deux jeunes savants belges. Ces deux explorateurs avaient remarqué que les parois d'une grotte dans laquelle ils exécutaient une fouille présentaient des affleurements de trois espèces distinctes. Ils conçurent alors le projet d'interroger ces couches superposées. Deux d'entre elles leur révélèrent la présence d'ossements fossiles, de silex taillés et de fragments de poterie dénotant l'intervention de l'industrie humaine. La troisième couche leur fournit un document encore plus précis : un tombeau y était enseveli dans la roche argileuse. Le squelette contenait un squelette de femme et un squelette d'homme, contemporains tous deux, évidemment, de l'époque quaternaire en Belgique.

LA RÉPUBLIQUE DE L'EQUATEUR.—La République de l'Equateur, à l'occasion du deuxième centenaire de la dévotion au Cœur de Jésus, a fait du théâtre de grandes manifestations religieuses.

Le 19 juin, sur la proposition de plusieurs sénateurs, le Sénat de l'Equateur —sans une seule protestation contraire —a voté solennellement "un vote de gratitude et de louange au Très Saint Cœur de Jésus, patron de la République de l'Equateur, et pris la décision de ne tenir aucune séance le jour de la fête du 21 juin en signe d'adhésion au sentiment populaire."

La veille de la fête au soir, le 20 juin, Quito, capitale, s'illuminait—édifices officiels, maisons des pauvres aussi bien que des riches—avec une profusion, une grâce et un éclat indescriptibles. La musique s'ajoutait à la lumière, et de tous côtés des orchestres et des chœurs jouaient des airs ou entonnaient des chants en l'honneur du Sacré-Cœur. Plus de 50,000 personnes parcouraient les rues, qui n'avaient jamais présenté pareille fête. Et les provinces, sur toute l'étendue de la République, ont visité la capitale.

LES NOUVEAUX BATIMENTS DU MINISTÈRE DU COMMERCE, EN FRANCE.—On s'annonce que les premiers bureaux des services de l'Exposition de 1889 vénaient d'être installés dans les nouveaux bâtiments du ministère du commerce, rue de Varenne. L'agrandissement du ministère est actuellement une des entreprises les plus importantes faites pour le compte de l'Etat. Ajoutons que, jusqu'à ce jour très défectueusement installé, ce ministère aura bientôt, comme local, une des organisations les mieux comprises, les nouvelles constructions en voie d'achèvement devant permettre de centraliser tous les services dans le même local. Ce local "comprendra, en façade sur la rue de Varenne, trois corps de bâtiment qu'on est en train de relier par une nouvelle construction à trois étages, qui vient masquer complètement la vue de l'hôtel du ministère, situé au fond de la cour. La pavillon d'angle de droite dont la façade s'aspect monumental a une hauteur d'environ trente mètres, est aujourd'hui complètement terminé, extérieurement, quant au gros œuvre.

Mais à l'intérieur, tout reste à faire : plâtriers, sculpteurs, menuisiers et artistes-décorateurs sont à l'œuvre, à la fois. La vaste pièce du premier étage qui servira de salon d'honneur est encoubrée par un gigantesque échafaudage, et toutes les autres parties de ce corps de bâtiment sont livrées aux ouvriers. C'est dans le pavillon intermédiaire que M. Alphand vient d'installer une partie de ses bureaux pour les services de la future Exposition. Comme il faudra prochainement installer des bureaux pour recevoir, dès le mois de février prochain, plus de deux cents cent cinquante employés pour la seule de l'Exposition, ordre vient d'être donné pour que les travaux en cours soient complètement terminés vers la fin de décembre.

CRÉATION D'UNE ÉCOLE SPÉCIALE V L'HÔPITAL SAINT-LOUIS, DE PARIS.—Au début de la prochaine année scolaire, on ouvrira à l'hôpital Saint-Louis une école spéciale pour les enfants atteints de maladies du cuir chevelu, ayant un caractère contagieux, et principalement pour cent de ces enfants qui ont cette affreuse maladie appelée "la teigne."

Au cours de l'année dernière, à titre d'essai, plusieurs de ces enfants, traités dans l'hôpital, ont reçu un commencement d'instruction. Comme de l'année dernière va devenir, cette année, une création définitive destinée à rendre des réels services.

Un instituteur et une institutrice seront adjoints au maître principal qui aura la direction de l'école. Ils prendront dimanches des petits malades soignés dans l'hôpital, les enfants externes qui n'y viennent que pour les consultations et qui sont ensuite traités à domicile, seront admis à fréquenter l'école.

Tout le monde sait que cette hideuse maladie "la teigne" est on ne peut plus contagieuse. C'est à ce point que, à l'hôpital Saint-Louis, ceux des petits malades atteints de la teigne dite "tondante" sont complètement isolés. En outre, pour amener la guérison, le traitement de cette maladie dure plusieurs années, même dans les hôpitaux de Paris où l'on met cependant en pratique toutes les ressources de la science.

Paris donc, à Paris, un grand nombre d'enfants (on compte qu'il y a dans la capitale de mille à douze cents teigneux) privés, pendant plusieurs années, de toute instruction, la maladie dont ils sont atteints leur interdisant l'accès des écoles publiques, communales ou autres. Dès la rentrée des classes, tous ces teigneux, à l'hôpital Saint-Louis, pourra recevoir de cent à cent cinquante élèves.

SUCCÈS DE LA MAISON KRUPP EN CHINE.—Le *North China Herald* du 23 juillet contient ce qui suit :

"Les soumissions demandées à Tientsin pour la fourniture des rails destinés à l'extension du Kaiping railway ont abouti au succès de la maison Krupp et la défaite des syndicats anglais et français. Les offres les plus basses ont été acceptées et elles étaient tellement minimes qu'elles ont provoqué un étonnement général. Les Chinois tiennent beaucoup aux précédens et aimeraient à suivre les routes frayées ; aussi est-il à craindre, si les Anglais ne prennent bientôt leur revanche, qu'ils n'arrivent plus à fournir un seul mètre de chemin de fer chinois."

DON AUX PAUVRES.—A l'occasion du décès de Mme la baronne James de Rothschild, et pour répondre aux intentions manifestées par elle, sa famille a fait distribuer une somme de 120,000 francs aux pauvres de la ville de Paris, tant par l'intermédiaire des maires que par l'administration des hôpitaux, et par les établissements de bienfaisance israélites.

Cette somme affectée, en outre, les revenus du capital de 600,000 francs à l'accroissement de l'Œuvre des lovers, de feu M. le baron James de Rothschild.

UN AVEUGLE SAUVETEUR.—Un sauvetage à été accompli, dernièrement, à Cônearneau, France, dans des conditions tout à fait extraordinaires, on pourrait même dire sans précédente.

Un jeune homme de dix-sept ans, appelé Louis Guilhon, aveugle, ancien pensionnaire des Quinze-Vingts, actuellement employé comme mousse, ayant entendu des appels de secours s'élever du côté de la mer, sest jeté à la nage, tout habillé, à deux reprises, et, guidé par la direction des cris qui parvenaient à son oreille, a été assez heureux pour sauver un enfant de huit ans, le petit Dagorne, et, en même temps, le jeune Dabris, âgé de douze ans, oncle du petit Dagorne, qui, voyant son neveu en danger de noyer, s'était, lui aussi, précipité à l'eau.

Un bon type de réclame, emprunté à un journal de Paris.

"La première des œuvres posthumes de Victor Hugo vient de paraître, prouvant que, si le maître est mort, son génie souverain est toujours vivant parmi nous.

"A cette occasion, c'est pour nous un devoir de rappeler qu'un des premiers hommages rendus à la mémoire de l'illustre poète, au lendemain de sa mort, fut l'apparition, sur le marché de la parfumerie, du savon des Muses, de la maison....

"La même qui s'est acquis une réputation universelle par le savon des princes du....

O'Kelgény, le grand dentiste exotique à la mode, à la mode de Paris, vient de quitter la rue Royale pour l'Opéra. Il fondroyante au moment même où il "arrangeait" les dents d'une de ses clientes mondaines, la jadis belle Mme Trois-Etoiles.

Une bonne amie de celle-ci, en apprenant le décès du célèbre opérateur, s'est écriée :

—Ah ! bien, par exemple, en voici un dont on pourra vraiment dire qu'il est mort sur la brèche !

Entre chasseurs gascons :

—Mon fusil ! Il porte à un kilomètre !

—Et le mien donc ! A deux kilomètres l'abats une caille !

—Vous me faites rire. Le mien est plus extraordinaire !

—Comment !

—Il porte en ville !

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 25 septembre 1886

COMPTOIR D'ESCAMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Remongés.	Balances.
Jusqu'à cette semaine	$776,912 00	$127,670 00
Même temps la semaine dernière.	629,007 00	113,546 00

ARGENT AMÉRICAIN.

Argent américain (billon ... au pair (trade dollar). 70c

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicains	73	
Pièces de 5 francs	80c	
Pièces de 20 francs	$3.80	3.90
Souveraines	4.80	4.90
Pièces de 10 thalers	7.50c	
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 francs mexicaines	19.40	
Or du l'Amérique du Sud	80c	par poz
20 marks prussiennes	4.60	4.75
Or de la Californie	75c	80c
Or américain, poids léger	95c	97
Or américain, monté	5.00 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — Argent continue à être en active demande et fert.

Prêts sur demande : aux banques — à 6 pour cent ; aux autres banques — 7 à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par au sont comme suit :

Papier de commerce exceptionnel. 7 pour cent

" A 1. 7 p.c.

Prêts sur garanties collatérales.. 6 p.c

Hypothèque A 1. 7 p.c

New York—Taux de l'argent à 5.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 3½ (0)0; consols, 101 1|16; argent en liaguets, 44½ U. S. 4 s. 130¾

Paris—Rentes, 82.52½.

CHANGE.

EKNCHMARK (Commercial	@ 95⅞
LE STERLING est stable	
eChèque sur banques de banque A1	4.79½@ 480
eTrates de banques	nom.
eCable trates	
Les FRANCS sont stables.	
aFrance de commerce	5.26⅞
eTrates de banque	nom.
eCable trates	

L'ESPAGNE A VUE SUR NEW YORK est agité.

Trèites de commerce à $1.50 à 1.00 d'escompte.

Trèites de banques 50 à 75 d'escompte.

Les banques tirent des chèques à $1.00 de prime par $1,000 pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bonnes à 11 A M.

$6,000 Louisiana 4 s	78½
5,000 " B 5 et int	78½

Pas de Bonds à 1 p. m. le samedi

Mort de la Bourse.

$10,000 Louisiana 4's. 78½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur par action	Offre Demande
Canal & Banking Co	100 130	...
Citizens	100 ...	...
Germania National	100 ...	146
Germania Savings	100 186	...
Hibernia National	100 ...	...
Louisiana National	100 115¾	116
Mechanics & Savings	100 114¾	...
Mutual National	100 ...	...
N O National	100 ...	...
Peoples	100 63½	...
State National	100 ...	...
Union National	100 104	...
Western National	100 ...	121
Compagnies d'assurance.		
Crescent Ins	100 ...	42½
Factors and Traders Ins	100 ...	...
Firemen's	50 ...	66
Germania Ins Co	100 122	126
Hibernia Ins	100 ...	105
Home Ins	100 70	...
Impe Ins	100 ...	...
Lafayette	100 66	70
Merchants Mutual	100 81½	...
Mechanics and Traders	100 ...	109
N Orleans Ins Co	100 19½	22
N Orleans Ins Co	50 82½	...
Peoples Ins	100 ...	...
Sun Mutual Insurance	100 ...	105
Southern Ins Co	100 ...	...
Teutonia	100 123	...
Chemins de fer urbains.		
Carrollton	100 95½	...
Crescent City	100 ...	100
Canal and Claiborne	100 ...	...
New Orleans City	100 ...	...
Orleans	50 38	...
St Charles Street	50 54	68
Actions diverses.		
Bienville Oil Works Co	100 ...	...
C C Slaughterhouse	50 27½	30
Imp Bonded Warehouse	100 ...	...
Jeffer City Gas Light Co	100 47	...
Louisiana Ice Man Co	50 ...	...
La State Lottery Co	100 ...	...
La Oil Co	100 ...	...
Metairie Cemetry Ass	100 ...	...
N O Gas Light Co	100 94	97
N O Waterworks Co	100 53	60½
Planters Cresent Oil Co	100 ...	...
Sugar Shed Co	60 ...	...
Sugar Mfg & Export Co	100 ...	...
Southwestern Brush Elec-tric Light Co	100 70	80
Bons d'Etat.		
Louisiana 4 s	78½	78½
" Three (Baby bonds)	40	45
Bons de ville.		
Premiums	101½	101½
Premium drawn number	...	...
Drainage Consolidés	...	...
Consolidated 6's	...	...
" Crescent	107½	108½
Consolidated Funded	...	...
" Crescent	107½	108½
Extended 6's	...	...
" Railroad	...	...
" Waterworks	...	...
" Parks	...	...
City 6 00 certificates	102½	...
City 6 00 Cts for Consol Coup	104	105
City 5	96½	98½
City 7s	...	...
Bons divers.		
Cotton Exchange Stock	...	...
Produce Exchange Stock	...	...
Stock Exchange Stock	...	...
Merchants Dominion and Lumberman's Exchange Stock	...	...
U S 4 00	...	...
Canal & Carl St RR mort	...	...
New Orleans St Louis & Chicago RR.		
Jackson RR 2d mort cosp	...	...
Jackson RR 2d mort deb	...	...
Miss Val state 2d mort	...	...
N O Pacific RR 1st gold mort	73	77
St Charles Hotel 1st mort	...	...
Crescent City 1st mort	...	...
N O City RR 1st mort	...	...
St Charles St RR mort. 15 yrs	...	...
Mid Waterworks 1st mort	114	116
La Ice Mfg Co mort	100	...
Lake & Ocean Trans mort	...	...
La Electric 1st mort	...	...
Certificats et Warrants.		
State Warrants Ordin. 1884	60	...
State Warrants Ordin. 1885	...	...
do do 1886	...	...
Police Cts	...	...
School Cts	...	...
City Scrip, old	90	95
" new	65	73
Jan. In. Cts. on State Cessels	...	...
Cts dents en vertu de l'arte 93 de 1880	...	...
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1882)	...	...
Unpaid State Coupons prior to No 12	...	...
Unpaid City Coupons	...	...
Half paid Warrants	...	...
State School Warrants	...	...

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Bonds.

Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 900 balles, comprenant 150 balles après 2 30 p. m. hier.

Le marché est ferme.

Les cotons taches sont de ¼ à ⅛ plus bas que les cotons blancs

Délivrés sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary.	6⅝	6⅝	6⅝
Ordinary.....	7⅛	7⅛	7⅛

Good Ordinary. 7⅞ 7⅞ 7⅞
Low Middling. 8⅝ 8⅝ 8⅝
Middling..... 9⅛ 9⅛ 9⅛
Good Middling.